

Délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal du 14 novembre 2024

délibération 2024-99 : cession d'un terrain cadastré BH 207 et 191 pour la réalisation d'un programme immobilier en bail réel solidaire. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-100 : budget « Commune » 2024 – décision modificative n°1. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-101 : Budget « Tourisme » 2024 – décision modificative n°1. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-102 : convention avec l'Agence d'aide aux collectivités locales pour l'instruction des autorisations du droit du sol - renouvellement. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-103 : avenant à la convention entre la Commune et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Landes en vue de l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-104 : convention de prestation de service triennale pour le contrôle et l'entretien des hydrants 2024-2025-2026 avec la Communauté de communes des Grands lacs. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-105 : demande de la dénomination « Commune touristique ». *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-106 : convention de subventionnement Atelier musical de Sanguinet 2024-2025. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-107 : avenant à la convention d'objectifs entre la Commune de Sanguinet et l'Office de tourisme des Grands lacs pour l'organisation d'animations à vocation touristique pour l'année 2024. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-108 : circulaire relative aux congés annuels, journées de réduction du temps de travail et autorisations d'absence. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-109 : règlement intérieur de la collectivité. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-110 : mise à disposition d'agents communaux auprès du Centre communal d'action sociale. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-111 : suppression de deux emplois permanents dans la filière technique. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-112 : création d'un emploi permanent de rédacteur à temps complet et d'un emploi de technicien à temps complet. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-113 : création d'un emploi permanent d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-114 : réexamen du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. *Approuvée à l'unanimité.*

délibération 2024-115 : mise en place d'un nouveau régime indemnitaire pour les agents de la filière police municipale – Indemnité spéciale de fonction et d'engagement (IFSE). *Approuvée à l'unanimité.*